

Quand le système sociojudiciaire devient complice de l'agression : l'expérience de femmes hébergées dans une ressource du Québec

Charlotte Gagnon

Candidate à la maîtrise, École de service social, Université
d'Ottawa

Sous la direction de Catherine Flynn, professeure
remplaçante, École de service social, Université d'Ottawa

84^e Congrès de l'ACFAS
UQAM - le 10 mai 2016

Objectifs de la recherche

- ▶ Répondre à un besoin qui a émergé à la suite de la mobilisation des femmes victimes de violence conjugale qui ont vécu une expérience difficile avec le système sociojudiciaire et qui ont sollicité l'implication, avec l'appui de la Maison d'Ariane, de la communauté universitaire.
- ▶ Déterminer quelles sont les différentes formes d'oppression auxquelles sont confrontées les femmes participantes lors de leur interaction avec les différentes instances du système sociojudiciaire.

Méthodologie

- ▶ Analyse de données secondaires:
 - ▶ 4 entrevues semi-dirigées,
 - ▶ Dans le cadre du tournage du documentaire Nouveau Départ
 - ▶ Démarche féministe
- ▶ Différentes méthodes ont été intégrées à l'analyse de données secondaires pour préserver la dimension féministe et « par et pour » du projet :
 - ▶ Discussion au début du projet
 - ▶ Rencontre de validation
- ▶ Limites de l'étude (Sale, Lichtenwalter, Fevola, 2006)

Grille d'analyse

Expérience avec les instances du système sociojudiciaire (éléments facilitants et obstacles)

Expérience de violences (formes, manifestations, pendant la relation et post-séparation, conséquences)

Expériences liées à la maternité (rôles occupés au sein de la famille et difficultés dans la relation mère-enfant engendrées par les violences)

Trajectoire de demande d'aide formelle et informelle (éléments facilitants et obstacles)

Difficultés vécues au niveau socioéconomique (pauvreté, isolement, problématiques liées au logement, problématiques liées à l'emploi)

Trajectoire conjugale (décision de quitter la relation violente, éléments facilitants et obstacles)

Cadre théorique

- Théorisée par Patricia Hill Collins et s'inscrivant dans un cadre féministe intersectionnel, la Matrice de la Domination considère les différents domaines d'oppression vécues et les rapports de pouvoir induit par les femmes, dans quatre différents domaines (Chbat, Damant, Flynn, 2014)
- Il s'agit du domaine structurel, disciplinaire, hégémonique, interpersonnel (Collins, 2000)

Résultats préliminaires

- ▶ Il y a des inégalités entre l'expérience de chaque participante avec les différentes instances du système sociojudiciaire en fonction de leur situation socioéconomique. Le fait d'avoir un emploi, un réseau de soutien et un revenu facilitent le recours au processus judiciaire et la possibilité d'avoir du soutien psychosocial.
 - « Quand je demandais de l'aide, admettons dans les CLSC pis toute ça, c'était toujours, 3 mois, 6 mois plus tard et desfois même j'en avais pas du tout... »
 - « Je faisais la liste qu'on m'avait donné à l'aide juridique. J'avais pas de revenu suffisant pour payer un avocat moi. Donc, c'était l'aide juridique, la liste de l'aide juridique et tout ceux que je trouvais, il avait plus d'espace pour une nouvelle cliente. Alors, le temps que je trouve quelqu'un, ben il y a eu plusieurs jours qui ont coulé et c'est pour ça que sa requête est arrivée et hum voilà, j'ai trouvé un avocat qui m'est rentré dedans comme, leur boulot, c'est pas des thérapeutes hein... »
 - « Mon ex m'avait encore poursuivie en cour, j'avais pu les moyens de me défendre, j'avais déjà hum 40 000 \$ de dettes, hum, j'avais pas la santé et hum j'avais pas la capacité financière de continuer à me défendre. »
 - « Donc j'ai été très privilégiée, j'ai été prise en charge par hum un système d'assurance collective, par psychologue, thérapeute en réadaptation de travail pour pouvoir me maintenir au travail le plus longtemps possible et me ramener en suite au travail, mais veut, veut pas, j'ai été quand même arrêtée pendant une année »

Résultats préliminaires

- ▶ La crédibilité des femmes est minée face à celles des hommes aux yeux des différentes intervenantes oeuvrant au sein du système sociojudiciaire.
 - « Même dans les rencontres, les gens prenaient sa part à lui parce que moi j'étais pauvre et lui il est riche. Il a une belle maison, il est bien habillé, il voyage, il a une belle voiture. T'arrives toi pis tu as de la difficulté à manger. Ça joue beaucoup. Ça a joué beaucoup beaucoup dans les décisions de beaucoup de personnes.... »
 - « À cet intérimaire, on tombe sur une juge femme qui décide que les enfants doivent retourner dans la maison avec le père et que Madame retourne, selon l'avocat de Monsieur, dans le refuge pour femmes battues, c'est comme ça qu'a été répété le terme maison d'hébergement par hum la juge. Hum, donc, tout ce que j'avais mis en place pour les enfants, tout ce que j'avais été validé en maison d'hébergement pour mes propres enfants, hum ça rimait à plus rien... La crédibilité du père riche prévalait sur celle de la femme battue. »

Résultats préliminaires

- ▶ Au niveau du processus sociojudiciaire, le fait d'être confrontées à leur agresseur et les actions perpétrées par les actrices et acteurs impliqués dans le processus de médiation, en cour, ou lors des échanges de garde d'enfants prescrits dans les jugements ont été source de revictimisation pour les femmes.
 - ❑ « Moi j'pensais pas qu'on partirait dans une saga juridique qui a duré trois ans. J'pensais pas ça. J'pensais pas que j'allais m'appauvrir à ce point-là. J'pensais pas que ma santé allait prendre une méchante débarque comme ça là. Je savais que j'étais déjà fragile, mais j'étais de retour, j'étais bien ici, j'étais loin de me douter ce qui m'attendait là »
 - ❑ « La juge a dit : « mon dieu, ça fait des mois que vous vous êtes parlés, j'aimerais ça que vous vous parliez de l'avenir de vos enfants, c'est pas habituel ce que je vous demande, mais j'aimerais que vous alliez vous installer dans un cubicule et que vous en discutiez entre vous et que vous aimeriez voir comment vous voyiez la garde de vos enfants ». Mon dieu, quand elle a dit ça, la terreur m'a pris en dedans... je me suis dit va falloir que je passe du temps avec lui dans la même pièce, il va me tuer ... J'avais tellement peur, je me disais, c'est pas possible ce qu'elle m'oblige à faire, c'est inhumain »

Résultats préliminaires

- ▶ Si toutes les participantes s'entendent pour dire que l'expérience avec le système sociojudiciaire fut très négative et très éprouvante à différents égards, deux d'entre elles soutiennent que c'est le seul moment où elles ont pu confronter leur agresseur et reprendre le contrôle quant aux violences vécues.
 - ❑ « J'ai une force qui est arrivée de mes entrailles quand je suis arrivée dans cette pièce-là. Je me suis sentie forte, puis je me suis dit, j'ai pu peur de toi. On a même pas parler des enfants hein. Je lui ai dit : « je n'ai plus peur de toi, je ne tournerai pas le dos dans le corridor ensemble, t'es un incompetent, ça fait comme trois fois que tu essaies de me tuer et tu n'y arrives même pas, arrête, je n'ai pas peur de toi... »
 - ❑ « Le processus m'a permis de me retrouver, de faire le vide, de me dire que j'avais pas à vivre ça ... »

Conclusion

- ▶ Suivi avec les femmes lors d'un groupe focus pour les pistes de solution
 - ❑ Comment favoriser cette reprise de pouvoir et ce processus de guérison sans revictimiser les femmes au sein du système sociojudiciaire?
 - ❑ À la lumière de cette conclusion, le titre provisoire va être appelé possiblement à changer.
- ▶ Il y a vraisemblablement une interaction qui existe entre les différents rapports de pouvoir qui contribuent à revictimiser particulièrement certaines femmes, notamment des rapports liés au genre, liés à leur appartenance à un groupe socioéconomique marginalisé et aux différents éléments de précarité qui en découlent.

Nouveau Départ



Nouveau Départ

Quand vivre rime avec rebâtir

entete
Témoignages de 5 femmes qui ont vécu de la violence conjugale

Un documentaire de Claudia Gama

Photos : Julie Dussault



DVD disponibles sur demande et possibilité d'organiser des présentations avec les femmes et les membres de l'équipe.

Contactez la Maison d'Ariane 1-819-432-9355 ou info@maisondariane.ca

Charlotte Gagnon – cgagn006@uottawa.ca